

# LA SENTINELLE

Vol. III

Arvida, 14 avril 1939

No 10

## De mieux en mieux

Il appert d'après le rapport qu'a présenté M. J. Robert au comité de sécurité des usines, que les accidents mineurs ont diminué graduellement de mois en mois aux usines d'Arvida. En effet, au cours du mois de février 1939, on a enregistré 307.007 heures de travail, trois accidents avec perte de temps et 118 accidents mineurs.

Les statistiques inter-usines à la fin de février sont comme suit:

- 1.—Shawinigan 133,145 heures. — Aucun accident avec perte de temps.
- 2.—Toronto 116,369 heures. — Aucun accident avec perte de temps.
- 3.—Arvida 307,007 heures. — Trois accidents avec perte de temps.

Il ne faut pas se reposer sur ses lauriers, il faut bien au contraire, essayer de faire mieux en mettant à la base de nos actions la plus grande prudence. C'est de l'essence même de l'accident de survenir au moment où l'on s'y attend le moins; veillons donc si nous ne voulons pas être surpris par une machine défectueuse ou par un geste malencontreux qui peut avoir sur notre vie entière une répercussion des plus graves.

En même temps que sonne l'heure de son travail, l'ouvrier devrait entendre en lui-même résonner le mot "prudence".

Il assurerait ainsi son travail contre la surprise de l'accident et se créerait une mentalité qui ferait de lui un ouvrier précieux à ses employeurs et à tous en général.

L. L.

## Chiffres à méditer

AU cours de 1938, 57,354 accidents ont été rapportés à la commission des accidents et 52,275 réclamations ont été acceptées. Les accidentés ont reçu à titre de compensation pour incapacité totale temporaire, la somme de \$1,741,362.16, tandis que la Commission payait en frais médicaux, une somme de \$1,006,889.91. A titre de compensation pour incapacité permanente, la commission a versé \$588,217.67 et elle a alloué pour pensions à vie, \$1,139,531.49. De plus, la commission a payé aux dépendants de travailleurs morts des suites d'accidents à leur travail, une autre somme de \$560,186.49.

## La sécurité du travail

CHOSE étrange, la sécurité est un des rares mouvements d'utilité sociale qui ait à son origine un motif purement pécunier. En effet, c'est dans l'industrie que cette oeuvre est née, par raison d'économie financière plutôt que dans l'intention de rendre service à l'humanité.

Cependant, il convient de signaler les bons sentiments de celui qu'on appelle le Père de la Sécurité, Engel Dolfus, de Mulhouse, propriétaire d'une grosse industrie textile en Alsace, qui, en 1861, déclarait:

"Le fabricant doit autre chose que le salaire en retour des services de ses ouvriers. Il est de son devoir de s'occuper aussi de leur condition morale et physique, et ce devoir, qu'aucune espèce de salaire ne saurait remplacer, doit primer toutes autres conditions d'intérêt particulier qui semblent parfois se mettre en opposition avec ce sentiment."

Mais, en général, on peut dire que les débuts de la sécurité du travail sont basés sur un sentiment d'épargne et de bonne administration industrielle. Dès le milieu du siècle dernier, un certain nombre d'employeurs se mirent à évaluer les pertes que leur occasionnaient les accidents, non pas qu'ils étaient obligés de prendre soin de la victime, mais du point de vue de la perte d'un bon ouvrier, hautement spécialisé et dont l'incapacité ou la mort leur créaient de nombreux ennuis. Puis, il y avait à penser aussi à la perte de temps, au gaspillage de matériel, au dommage fait aux machines, etc.

Quelques patrons s'unirent donc pour former les premiers groupements sécuritaires. Enfin, en 1879, était fondée à Rouen, l'Association Normande contre les Accidents du Travail. Puis, entre 1880 et 1890, tous les grands pays d'Europe emboîtèrent le pas.

On voit que c'est dans les milieux ouvriers, les premiers à être envahis par le machinisme, que naquit le mouvement contre les accidents. Le besoin de cette oeuvre, sur la route et au foyer, ne s'était pas encore fait sentir, mais cela ne devait pas tarder à arriver.

(SUITE À LA 2<sup>ÈME</sup> PAGE)

## Déménagement de notre bureau

Nos lecteurs sont priés de prendre note que le bureau de La Sentinelle sera situé bientôt au Bureau principal de l'Aluminum Company of Canada, Limited, à Arvida. Le numéro de la case postale demeurera le même, c'est-à-dire, 337.

# La Sentinelle

## PROPAGANDE DE SAUVEGARDE

Distribuée par Aluminum Company of Canada, Limited, et les compagnies associées, à leurs employés. Veuillez adresser toute communication au Rédacteur, C. P. 337, Arvida, P. Q.

## Les caisses populaires

### DEFINITION:

La *Caisse Populaire* est une association coopérative admettant la variabilité du capital et du personnel social.

Ce n'est pas une simple accumulation de capitaux mais la réunion de personnes qui éprouvent les mêmes besoins économiques et qui veulent s'entraider.

### QUI PEUT Y ENTRER:

Les conditions d'admission peuvent être remplies par tous.

Il suffit de faire preuve d'esprit de suite, d'honnêteté, d'amour du travail et de la pratique de l'épargne la plus modeste, le sou.

Hommes, femmes et enfants peuvent donc en faire partie.

### BUT:

La *Caisse Populaire* a deux buts principaux: provoquer et assurer la pratique de l'épargne la plus modeste et de venir en aide à ceux de ses membres qui peuvent avoir besoin d'emprunter.

La *Caisse Populaire* est limitée à la paroisse. L'association étant locale, les membres se connaissent mieux. Aux assemblées, chaque sociétaire n'a qu'un vote, quel que soit le nombre de parts qu'il possède. Aussi, les gros ne mangent pas les petits, ne jouissent pas d'une influence prépondérante.

Le nombre de parts que chaque sociétaire peut prendre est limité, car l'expérience prouve que si un sociétaire pouvait prendre n'importe quel nombre de parts, tout en n'ayant qu'un vote, il pourrait exercer une influence périlleuse sur la marche sociale en menaçant de retirer son capital. Tout sociétaire peut quand bon lui semble retirer toutes ou une partie de ses parts.

### PARTS SOCIALES:

La *Caisse Populaire*, on l'a dit, est à capital et à personnel variable, c'est-à-dire que le capital est susceptible d'être accru par le paiement de nouvelles parts ou diminué par des retraits de parts. Le personnel peut également s'accroître par l'admission de nouveaux membres ou être diminué par la sortie des anciens. Le capital est créé au moyen des parts. Les parts sont de \$5.00. Un sociétaire ne peut avoir un nombre de parts supérieur à celui fixé de temps à autre par l'assemblée générale de la caisse. Ces parts sont payables par versements de dix sous par semaine ou 50 sous par mois. On peut les acquitter en une seule fois si on le préfère.

A part les fonds ainsi accumulés, les sociétaires peuvent aussi déposer d'autres petites épargnes lesquelles rapportent l'intérêt ordinaire accordé d'ailleurs pour de tels dépôts, ces petites épargnes sont toujours retirables. La *Caisse Populaire* ne fait pas d'affaires avec le public en général c'est-à-dire qu'elle ne reçoit pas de dépôts ni ne prête de fonds en dehors de ses membres. Cette condition ajoute donc une nouvelle garantie de sécurité.

Nous demandons donc aux citoyens qui veulent faire partie de la *Caisse* de bien vouloir se procurer "un catéchisme" pour comprendre d'abord le rouage de cette oeuvre sociale.

L. A.

## La grande semaine

LES offices de la semaine sainte ont attiré une grande foule de fidèles à l'église catholique d'Arvida. Jeudi la messe fut célébrée par M. le curé Jos. Levêque; vendredi l'office fut présidé par M. l'abbé Walter Lavoie et samedi, l'office et la messe furent célébrés par M. l'abbé René Bélanger.

Le jour de Pâques c'est M. l'abbé Emery Dubé et Georges-H. Dufour. Le sermon a été donné par M. l'abbé Bélanger. La chorale était sous la direction du C. F. Eugène et M. Jean-Marie Robert exécuta quelques pièces musicales sur violon.

## La sécurité...

D'ailleurs, de tout temps, et surtout grâce à ce désir des patrons de s'épargner d'onéreux déboursés, c'est dans l'industrie que la sécurité a fait le plus de progrès. C'est un domaine qui se prête bien à la diffusion de moyens scientifiques de protection, et à propagande éducative auprès des masses.

Puis les lois de compensation ouvrières ont aussi contribué énormément à l'avancement du mouvement préventif; toutes ayant été édictées pour protéger l'ouvrier accidenté, il n'en a pas moins résulté un effort sincère de la part des législateurs pour s'intéresser au sort du travailleur, en vue de prévenir ces accidents dont il était la malheureuse victime. Attestent cet intérêt, les différentes lois pour réglementer les établissements industriels et commerciaux au point de vue sécurité des édifices, machines dangereuses, protection des ouvriers, salubrité des ateliers, etc., etc.

Pour revenir à la question des intérêts pécuniaires de l'industrie, ce sont justement ses efforts qui ont amené la création du mouvement de sécurité, tel qu'il existe aujourd'hui, universellement reconnu oeuvre d'utilité sociale. Ce sont leurs travaux qui ont démontré que l'accident est une chose parfaitement évitable et qu'il suffit parfois de l'emploi de moyens élémentaires pour prévenir une catastrophe. Ces industriels ont rendu possibles les recherches scientifiques du domaine préventif qui ont fait tant de bien à l'ouvrier.

Il ne faut pas oublier non plus, ici, le travail gigantesque des compagnies d'assurance, dans l'intention de diminuer la mortalité et les accidents parmi les assurés. Mentionnons aussi que les entreprises de chemins de fer, les compagnies de navigation, ont permis à la sécurité de faire des progrès remarquables, grâce à ce qu'elles ont fait pour protéger leurs passagers, en travaillant sans relâche afin de prévenir les désastres.

## Carnet social

Madame Wilfrid Berlinguette, de Montréal, est actuellement chez ses parents, M. et madame O. Boivin, pour y passer quelque temps.

Madame P. Ruel a reçu quelques intimes à souper, dimanche le 2 avril en l'honneur de mademoiselle Pearl Shanks.

Mademoiselle Jeanne Fortin, d'Ile-Maligne, a passé la fin de la semaine à Arvida, chez mademoiselle Aliette Privé.

Mlle Bertha Allaire est allée à Québec en fin de semaine.

Mademoiselle Adrienne Doiron, d'Arvida, est entrée au service de l'Aluminum Company of Canada, Limited.

## Naissance

Le 26 mars:

M. et madame William Poirier (Jeannette Muckel) un fils, Gérard-Raymond-Joseph; parrain et marraine, M. et madame Henri Muckel, grands-parents de l'enfant. Madame Muckel était représentée par mademoiselle Marie-Anna Muckel.

## J'aime ma femme, MAIS....

.... Ses Habitudes!

1. "Elle nettoie toute la maison à la fois, de sorte que je ne sais où m'asseoir!"
2. "Elle me demande au déjeuner ce qu'elle fera pour le dîner."
3. "Elle fait brûler et gratte les rôties tous les matins."
4. "Elle repasse mal mes chemises."
5. "Elle oublie d'acheter la pâte à dent, la crème à barbe, etc."

... Son Apparence!

1. "Elle porte ses bigoudis pour le déjeuner."
2. "Son jupon dépasse toujours ses robes."
3. "Elle enduit sa figure de crème le soir avant de se coucher."
4. "Elle porte des bas qui ont des échelles pour magasiner."

... Ses Habitudes!

1. "Elle lit dans son lit, tard dans la nuit."
2. "Elle attend toujours que je ferme la sonnerie du cadran le matin."
3. "Elle trouve ridicule de se rendre quelque part une minute avant l'heure."
4. "Elle se sert de mon rasoir et ne le remet pas en ordre."
5. "Elle parle constamment."

... Ses Manières!

1. "Elle ne me laisse jamais conter une histoire à ma façon."
2. "Elle imite ma voix et mes gestes lorsqu'elle est de mauvaise humeur contre moi."
3. "Elle critique les cravates que je porte avec certains bas."
4. "Elle ne cesse de me donner des conseils lorsque je conduis l'automobile."

## Gare aux explosions

TOUTES les qualités d'essence, benzine, etc., sont inflammables. Les vapeurs qu'elles émettent, mélangées à l'air, forment un mélange extrêmement détonant.

En se transformant en vapeur, l'essence prend une expansion si considérable qu'un simple gallon rendra explosif l'air d'une chambre de 2,100 pieds cubes de capacité. Ainsi mélangée avec l'air l'essence forme un explosif plus puissant et plus facile à faire exploser que la dynamite.

Un grand nombre de personnes ne se rendent pas compte de la puissance et du danger de ces liquides explosifs et les manient négligemment comme s'il s'agissait de matières sans danger.

On ne doit jamais se servir d'allumettes, de cigares, de cigarettes ou d'appareils d'éclairage à flamme libre lorsqu'on manie, emmagasine ou fait usage d'un mélange explosif ou inflammable quelconque.

De nombreuses explosions sont causées par une étincelle obtenue par friction. Par exemple, l'essence refoulée sous pression par une tuyère qui a tendance à l'empêcher de passer, engendre de l'électricité statique et si la tuyère n'est pas en contact direct avec le récipient dans lequel est versée l'essence, il est possible qu'une étincelle se produise et cause une violente explosion.

Il faut toujours garnir les lampes électriques des globes à l'épreuve des vapeurs. Une ampoule cassée ou un court-circuit peuvent causer une explosion.

Souvent, des personnes se blessent en lavant des pièces métalliques ou des vêtements dans de l'essence. Les pièces qui se heurtent entre elles ou la friction créée par le frottement de l'étoffe peuvent produire une étincelle et causer un accident pouvant occasionner des brûlures ou même la mort. D'ordinaire le pétrole est aussi bon pour le nettoyage et il est moins dangereux.

## Première communion

QUELQUES jours avant Pâques, soixante-huit enfants ont communiqué pour la première fois, à l'église Ste-Thérèse. La messe fut célébrée par M. le Curé, assisté à la communion par M. l'abbé René Bélanger.

## Une conversion

UNE cérémonie fort touchante a eu lieu le 2 avril en l'église d'Arvida. En effet, ce jour-là, en présence d'une foule qui remplissait la vaste église paroissiale, mademoiselle Pearl Shanks abjurait le protestantisme et était baptisée par M. le curé Lévêque. La nouvelle convertie rayonnait de bonheur et des larmes parurent à bien des paupières lorsque l'eau sainte coula sur son front.

Mademoiselle Shanks fut baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Pearl. Son parrain fut M. l'abbé Arthur Lévêque, curé de St-Laurent et sa marraine, madame Joseph Lavoie.

Le lendemain, la nouvelle baptisée était confirmée dans la chapelle de l'évêché de Chicoutimi. Elle communia le jour de Pâques.

## — AVIS —

DEPUIS quelques mois un vif intérêt a été manifesté dans l'achat de terrains et la construction de maisons. Plusieurs maisons ont été construites et beaucoup de gens ont déjà parfait des plans en vue de bâtir cet été. En outre, nous avons reçu un nombre considérable de demandes de renseignements au sujet de l'achat de maisons déjà construites par la Compagnie.

Afin de rencontrer cette demande la compagnie *Aluminum Company of Canada, Limited*, a décidé d'offrir à ses employés, à prix réduit, les maisons qu'elle possède actuellement dans la ville. Les termes et le montant qu'il faudra payer comptant seront très raisonnables. Un acte de vente notarié sera passé lors de la vente et la balance du prix restant due constituera une hypothèque grévante la propriété laquelle sera payable par termes mensuels portant intérêt au taux de 4% l'an.

Cette offre est faite seulement pour les employés de l'*Aluminum Company of Canada, Limited*, et ses filiales; tous contrats de vente (sous l'empire de cette offre) devront être passés le ou avant le 31 décembre 1939.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. J. S. Buchan, au Département des Propriétés, rue Davis.

*Aluminum Company of Canada, Limited,*  
A. I. CUNNINGHAM,  
Surintendant des Propriétés.

## — NOTICE —

A very definite interest has been manifested in recent months in acquiring land and building homes. Quite a few homes have been built and many men have already made plans to build this coming Summer. There have been, however, a considerable number of inquiries regarding the purchase of houses already built by the Company.

To meet this demand *Aluminum Company of Canada, Limited*, has decided to offer to their employees the existing houses in the Townsite at reduced prices. The terms and the cash payment will be very reasonable. A notarial deed of sale will be executed at the time of the sale and the unpaid balance will remain as a first mortgage on the property payable by monthly instalments and bearing interest at 4% per annum.

This offer is open to employees of *Aluminum Company of Canada, Limited*, and associated companies only; all purchase contracts (under the terms of this offer) must be executed on or before the 31st of December, 1939.

Full information regarding this offer can be obtained from Mr. J. S. Buchan at the Property Department Office on Davis Street.

*Aluminum Company of Canada, Limited,*  
A. I. CUNNINGHAM,  
Superintendent of Properties.

## Râfle

LA nappe qui a été mise en râfle le 26 mars par mademoiselle E. Michaud, de Rivière-du-Loup a été gagnée par mademoiselle Camille Sirois, de Rivière-du-Loup.

## Danse

CE soir, danse commençant à 9 h. 30, sous les auspices de la *Women's Association*, au bureau principal.

## Une bonne blague

IL y a quelque sept ans, un cultivateur avait suspendu à une barrière sa veste. Il la trouvait un peu lourde. Un jeune veau vint à passer. D'une machoire nonchalante, il se mit à manger le vêtement abandonné. Il avala une poche et la montre en or contenue dans icelle.

Le mois dernier, l'animal en question, devenu une vénérable vache tombait sous le couteau du boucher. Et que retrouvait-on dans ses entrailles? La montre, naturellement! Mais qui s'était placée de façon si ingénieuse, entre les deux poumons du ruminant, que le mouvement respiratoire remontait perpétuellement le mécanisme d'horlogerie. Le chonometre, en sept ans, n'avait retardé que de quatre minutes!...

—Ce serait une belle femme si elle n'était pas aussi grosse.

—Oui, c'est la Vénus de... kilos.

## Tableau d'honneur

## ÉCOLE STE-THERÈSE

6e ANNEE: Marielle Fay, Madeleine Fay, Georgette Tremblay, Rolande Bélanger, R.-Hélène Tremblay.

4e ANNEE: Reineide Bélanger, Olivette Deveaux, Gisèle Tremblay, Jacqueline Tardif, Pauline Castonguay.

3e ANNEE: Andrée Tremblay, M.-Paul Fay, Rosette Lessard, Colette Santerre, Camilia Giguère.

2e ANNEE: Claire Tremblay, Ghislaine Hébert, Jeannine Bélanger, Fernande Labrie, Jeannine Pilote, E.-Anne Cormier.

1ère ANNEE: Esther Giroux, Clémence Carrier, Cécile Paquet, Julienne Mercier.

CLASSE ENFANTINE: Yolande Deveaux, Claire Gendreau, Yvonne Girard, F.-Rita Brindle, Thérèse Richard.

## ÉCOLE ST-JOSEPH

9e ANNEE: Clément Gaudreault, Edmond Villeneuve.

8e ANNEE: Paul Labrie, Philippe Gauthier.

7e ANNEE: Laurier Bélanger, Stanislas Turbide.

6e ANNEE: Jean-Louis Lamirande, Hébert Caron, H.-Paul Côté.

5e ANNEE: Fernand Bouchard, Roger Richard.

4e ANNEE: Charles Tremblay, Armand Boisly, Willie Couture, Wilday Forcier, René Veilleux.

CLASSE SPECIALE: Robert Labelle, Frs.-X. Simard, Raymond Gaudreault, Vincent Gauthier, Roland Doucet, Romuald Parisé.

2e ANNEE A: Omer Moisan, Lucien DeChamplain, Jean-Paul Fay, G.-Henri Veilleux, Ch.-Henri DeChamplain.

2e ANNEE B: Marcel Carrier, Gaëtan Moore, Albéric Castonguay, Raymond DeChamplain, Raymond Tessier.

1ère ANNEE: Léon Lapointe, Guy Gendreau, Bertrand Potvin, Jean-M. Gauthier, Camille Moisan.

PREPARATOIRE: Guy Tremblay, Marcel Fréchette, Raymond Marcotte, Eric Arsenault, Paul-H. Tremblay.

BON LANGAGE: 1. Ludger Moisan. 2. Armand Boisly. 3. Marcel Rhéaume. 4e. Hormidas Tremblay. 5e. Roland Villeneuve.

## ST. PATRICK'S SCHOOL

GRADE 10: Marie Claire Bureau.

GRADE 9: Eleanor Morrison.

GRADE 7: Slavica Zuhar, Jack Coty, Viatorine Bureau, James Green.

GRADE 6: John Rozzin, Rose Marie Lathangue, Kathleen McCartin, Emile Ivanic, Netty Rudawski, Monique Fay, Bozho Kopriva, Ernest Rogers, Katarina Krkovich.

GRADE 5: Maureen McCartin, Katarina Brkovich, Teresa Delledone, Carl Makarich.

GRADE 4: Bobby Landry, Harvey Condon, Didace Croteau.

GRADE 3: Kazia Rup, Annie Rudawski, Phyllis Morris, Annie Ivanic, Grace Marinacci, Fernande Croteau, Slavica Krkovich, Tom Kusmanovich.

GRADE 2: Henriette Moquin, Mary Ivanic, Julianna Baco.

GRADE 1: Edward O'Doherty, Monique O'Doherty, Daniel Delledone, Rose Marie Morris, Edward Rogers, Bernard Silas, John Turosky.

PRIMARY: Lois Condon, Fred Morris, Annie Dolanjski, Leona Duquet, Yvonne Richard.

## L'oeuvre des Oblats au Saguenay

Partout régnait une activité intense. Dans la forêt l'hiver, dans les scieries et sur les quais, dans les champs et les abattis régnait l'ardente activité d'un peuple qui commence et qui veut vivre... Mais partis sans argent, éprouvés par des pertes considérables dès leurs premières années, réduits à des salaires trop minimes et d'avance absorbés par les pressants besoins de la famille, nos gens restaient vraiment trop pauvres.

Ces premiers colons avaient souffert eux aussi du manque de prêtres. Les circonstances l'expliquent. Jetés hors des cadres ordinaires de leur vie sociale et religieuse, en contact avec des chefs, et surtout des fonctionnaires qui, sans être hostiles, ne partageaient pas leurs croyances, accablés par les mille difficultés des commencements, envahis comme les sauvages par l'infamale boisson, ils pouvaient moins que d'autres se passer de guides spirituels.

Ils furent d'abord charitablement visités et secourus par les curés de la Malbaie et de la Baie St-Paul: MM. Decoigne et Lévêque, puis M. Bourret, vinrent une ou deux fois par été leur faire une espèce de retraite. Mais le reste de l'année, ils étaient pratiquement abandonnés. Ils eurent enfin, au mois de novembre 1842, un missionnaire résident, l'abbé Charles Pouliot; mais lui-même avouait bientôt que les besoins dépassaient ses capacités. A la desserte d'une population locale où parfois il devait présider quatre mariages le même matin, où le journalier Joseph Larouche lui amenait un jour quatre jumeaux à baptiser, où il avait dès son arrivée des armées d'enfants à catéchiser, des écoles à ouvrir, des désordres à supprimer..., il devait ajouter la visite de huit postes éloignés. Il eut cependant des consolations. On voit qu'en 1844 il est content de sa population de St-Alexis et de St-Alphonse: tous sont de la Propagation de la Foi, les pires ivrognes se sont les premiers convertis, et presque tous se sont enrôlés dans la Société de Tempérance. Il est moins satisfait de ceux de Chicoutimi, qui n'ont le prêtre qu'en passant... et il réclame de l'aide.

Voilà autant que la clarté du sujet l'exige, le tableau du Saguenay tel qu'il s'offrait à l'apostolat des Oblats de Marie Immaculée.

La voix des besoins de la population, plus puissante encore que celle du pasteur, devait être entendue.

Les Oblats de Marie Immaculée venaient d'entrer au Canada, le 2 décembre 1841. Ils s'offraient pour tous les travaux apostoliques, de préférence les plus pénibles. Leur devise était: "Evangelizare pauperibus misit me", *Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres*. En fait de pauvres, on ne pouvait guère trouver mieux, à ce moment, que les colons et les sauvages du Saguenay. Missionnaires et missions s'appelaient mutuellement. Le 3 octobre 1844, Mgr Signay, archevêque de Québec, confiait aux Oblats la desserte des établissements et l'évangélisation des sauvages dans l'immense territoire du Saguenay, avec résidence à St-Alexis de Grande-Baie. C'était l'oeuvre ancienne des Jésuites, avec en plus le soin spirituel et souvent temporel qui envahissait le sol saguenéen.

Six jours à peine après cet arrangement, une équipe de missionnaires s'embarquaient à Québec; le 15 octobre 1844, ils débarquaient à la Grande-Baie. Ils étaient quatre: les PP. Jean-Baptiste Honorat, Supérieur, Flavien Durocher, Ménard Bourrassa et Pierre Fisette.

Dès le surlendemain, deux d'entre eux, les PP. Durocher et Fisette, partaient en mission vers les postes du Bas-Saguenay. Le P. Durocher, tombé malade en novembre, repartait un peu avant Noël avec le P. Fisette, cette fois pour Chicoutimi et pour l'hiver. Au mois de mai, les mêmes compagnons entreprenaient la visite des sauvages de la côte du St-Laurent, tandis que le P. Bourrassa était envoyé hors de la région, chez les sauvages du Saint-Maurice, les *Têtes-de-Boule*, qu'on avait mis à la charge des Oblats du Saguenay.

Vous avez là tout de suite l'idée de ce que fut l'activité des Oblats pendant les neuf années qu'ils passèrent à St-Alexis. Le mouvement des premiers mois fut celui de tout le temps. Appelés partout, dans un territoire qui va des sources du St-Maurice au Labrador (une étendue de 250 lieues), les missionnaires sont constamment en courses apostoliques. La plupart du temps il n'en reste qu'un à la résidence: les autres n'y paraissent qu'en passant.

On ne peut, dans ce court exposé, les suivre partout. Bornons-nous à ce qui fait le mieux ressortir le caractère de leurs travaux.

Le premier Supérieur, le P. Honorat, fut pendant cinq ans le "gardien du foyer". Les résidents, souvent, n'ont pas d'histoire. Leur vie sans aventures, leur action d'autant plus efficace qu'elle évite les éclats et le bruit, ne fournit pas matière à la chronique: l'Histoire ainsi les oublie. Ils sont comme le coeur, qu'on ne voit pas, qu'on ne devine que par ses impulsions, mais qui pourtant est le moteur essentiel de toute la vie, le principe de tout le mouvement... C'est ce que fut vraiment le P. Honorat comme "curé" des colons de la Grande-Baie.

Il était bâti en hercule, et ce n'était pas de trop. Confessions, mariages, sépultures, catéchismes, prédications, offices religieux, courses aux malades, conseils, soins matériels... Il y avait de quoi absorber toutes ses heures et toutes ses énergies. Mais de cette partie principale de son oeuvre, que pouvons-nous dire? C'est dans les âmes qu'en sont les traces et non dans les papiers...

A ce labeur sacerdotal, le P. Honorat devait beaucoup ajouter. Il fallait s'occuper de ces colons sans appuis: prêter main-forte à bien des courages, être juge en beaucoup de causes, lancer ou diriger bien des développements, s'opposer à certains empiètements, et par moment courir au loin pour secourir les missionnaires ou régler des difficultés.

C'est ainsi que nous le voyons à Chicoutimi dès l'automne de 1844. La population d'environ 800 âmes, que groupe à la rivière du Moulin l'établissement de Peter McLeod, réclame une chapelle convenable. Il l'établit, et vient la bénir le 17 février suivant (1845). Cette première chapelle des Blancs à Chicoutimi fut mise sous le vocable du *Saint-Nom-de-Jésus*.

(À SUIVRE)

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Sentinelle*

**Page(s) blanche(s)**